

# Prévenir la violence en couple grâce au dépistage



Logée au cœur de l'intimité, la violence entre partenaires présente différentes spécificités. La prévention par les professionnel·le·s constitue un enjeu majeur. À Genève, une association propose un outil de dépistage.

© Sydney Sims / Unsplash

---

Par Jessica Chan Sum Fat et Béatrice Villacastin, psychologues spécialistes en psychothérapie FSP, et Béatrice Cortellini, directrice, association Aide aux victimes de violence en couple (AVVEC), Genève

L'intimité caractérise des relations étroites, familières et généralement affectueuses ou aimantes. Elle nécessite que les personnes concernées disposent d'une connaissance détaillée ou d'une profonde compréhension réciproque. Pour l'Association américaine de psychologie, l'intimité se définit comme une situation interpersonnelle d'extrême proximité émotionnelle, dans laquelle l'espace individuel de chaque partie peut être pénétré par l'une des autres sans causer d'inconfort.

Différentes autrices et auteurs se sont intéressé·e·s à cette notion. Pascal Janne, Christine Reynaert et Catherine Lamy-Bergot <sup>[1]</sup> considèrent que l'intimité est reliée au concept d'attachement. Elle serait la « capacité de développer des liens étroits et affectifs avec quelqu'un ». Décrite comme offrant des expériences de tendresse, de partage de pensées, de croyances, de fantasmes, elle relève aussi d'appréciation subjective de l'autre, de révélation mutuelle de soi, de proximité émotionnelle, pouvant inclure la sexualité ou pas. L'intimité peut également se résumer à un élan vers des échanges chaleureux où elle constitue un objectif en soi.

La professeure au département de sexologie de l'Université du Québec Jocelyne Thiéroult <sup>[2]</sup> identifie différents types d'intimité : avec soi-même, avec autrui, de nature corporelle, affective ou encore sexuelle. Denis Pelletier, alors professeur aux sciences de l'éducation à l'Université Laval <sup>[3]</sup> parle, lui, d'un « territoire » que chacun·e tente de garder dans le but de préserver son identité. Partager une intimité, c'est autoriser un·e semblable à traverser ce territoire et se dévoiler. Enfin, pour Willy Pasini, psychiatre et sexologue <sup>[4]</sup>, elle devrait permettre de « se mettre dans la peau de

---

## Comment citer cet article ?

Jessica Chan Sum Fat, Béatrice Villacastin et Béatrice Cortellini, «Prévenir la violence en couple grâce au dépistage», REISO, Revue d'information sociale, publié le 24 novembre 2022, <https://www.reiso.org/document/9936>

l'autre, sans perdre la sienne ». L'intimité s'inscrit donc comme un espace faisant partie de l'intégrité physique et psychique de toute personne. La définition des frontières de l'intimité est propre à chacun·e. Sans respect de celles-ci apparaît le glissement vers des comportements violents.

## Quatre types de violences identifiés

Pour l'Organisation Mondiale de la Santé, la violence d'un·e partenaire inclut tout comportement qui, dans le cadre d'une relation intime <sup>[6]</sup>, cause un préjudice d'ordre physique, sexuel ou psychologique. Il s'agit notamment d'actes d'agression, de relations sexuelles forcées, de pressions psychologiques ou de domination. L'agence onusienne précise que la violence conjugale peut être exercée sous forme économique, verbale, psychologique, physique et sexuelle, celles-ci pouvant se présenter simultanément. Elle inclut les actions de contraintes telles qu'isoler une personne de sa famille et de ses ami·e·s ou restreindre son accès à l'information et à de l'assistance.

Jessica Chan Sum Fat, Béatrice Villacastin, Béatrice Cortellini et Valérie Wisard, psychologues, décrivent quatre types de violence en couple <sup>[6]</sup>. D'ordre psychologique, le premier comporte tous les actes, paroles ou gestes qui ont pour but de déstabiliser ou de blesser l'autre mais aussi de le ou la soumettre, de la ou le contrôler de façon à garder une position de supériorité <sup>[7]</sup>. Ces comportements mettent en péril l'intégrité psychique de la victime. Ils comprennent notamment les dénigrements, les humiliations, le mépris et les menaces. Second type, la violence physique commence dès qu'il existe une atteinte corporelle accompagnée de l'intention d'intimider ou de faire mal. Concrètement, il peut s'agir de pousser brutalement, gifler, donner des coups de poing ou de pied, mordre, brûler, blesser à l'aide d'un objet ou d'une arme. Troisième catégorie, la violence sexuelle prend la forme de contrainte à être confronté·e à des images, à subir ou accomplir des actes ou des contacts sexuels sans libre consentement. Finalement, la violence économique s'observe lorsqu'un·e partenaire empêche ou force l'autre à travailler, ne contribue pas à l'entretien du ménage en fonction de ses revenus, s'approprie l'argent de sa ou son conjoint·e ou la ou le prive du pouvoir de décision concernant l'utilisation des ressources financières communes.

## Les violences conjugales comme « terrorisme intime »

Du fait que la violence en couple se déroule dans un contexte d'intimité entre deux partenaires, elle présente des spécificités. En effet, dans ce type de relation sont partagés aussi bien des aspects psychiques (pensées, affects, croyances, idées) et physiques que des compétences, par exemple les tâches ménagères, des investissements professionnels, l'organisation des loisirs ou la gestion des finances <sup>[8]</sup>.

Les violences conjugales visent notamment à attaquer ces différents domaines. Généralement, un·e conjoint·e cherche à en prendre le contrôle et à priver l'autre de son espace d'intimité individuel. Dans ce contexte, Michael P. Johnson, professeur émérite de sociologie, d'études féministes et d'études africaines et afro-américaines et auteur d'une typologie de la violence domestique <sup>[9]</sup>, parle de « terrorisme intime » lorsqu'il existe une volonté de domination et de contrôle d'un·e partenaire. Chaque couple créant sa propre définition des territoires de l'intime partagés et de ceux qui restent individuels, cela complique la détection d'une situation de violence, tant par les personnes directement concernées que par leur entourage. C'est pourquoi le dépistage par des professionnel·e·s constitue un aspect essentiel.

## Le dépistage comme intervention préventive

En 2013, l'Organisation Mondiale de la Santé définit le dépistage de la violence conjugale. Son but vise à mieux reconnaître les victimes en menant des démarches pertinentes, en les soutenant et en diminuant leur exposition aux conséquences des actes.

Le rôle premier du dépistage consiste à prévenir une escalade. L'aggravation s'observe généralement en matière de types d'actes et de la forme qu'ils prennent. En effet, le cycle de violence débute habituellement par des agressions psychologiques. Difficilement identifiables au départ car souvent insidieuses, elles composent le terreau de domination et de contrôle sur la base duquel peuvent éclore d'autres genres de violence, notamment physique. Si la situation tarde à être prise en charge, les faits peuvent ainsi se répéter, s'intensifier jusqu'à l'homicide (voir schéma en illustration).



Sur le terrain social, Maryse Rinfret-Raynor, professeure à la Faculté des arts et des sciences de l'École de travail social au Québec, et la psychologue Joane Turgeon <sup>[10]</sup> ont travaillé avec une équipe de recherche <sup>[11]</sup> pour développer une méthode de dépistage. Cette dernière est décrite comme « un processus actif d'intervention permettant de découvrir la présence de certains problèmes (présents ou en devenir) par la recherche systématique de signes plus ou moins apparents. Le dépistage constitue donc une forme d'intervention préventive ». Ce groupe de travail définit que la procédure peut s'effectuer à trois différents stades.

Les objectifs du premier stade, celui de la prévention primaire, consistent d'abord à fournir de l'information, à sensibiliser aux mécanismes en cause dans l'escalade, à aider à reconnaître et à nommer les faits lorsqu'ils se présentent et mettre en œuvre des moyens pour les contrer <sup>[12]</sup>. À cette étape, l'identification des personnes comportant des facteurs de risque, tels que le manque d'estime de soi, l'isolement ou la dépendance économique, représente une priorité, dans le but d'éviter que la violence n'éclate dans leur vie.

La phase secondaire est qualifiée d'intervention précoce. Ici, le dépistage vise à réduire les conséquences des actes en diminuant la durée d'exposition aux violences des victimes. Aussitôt que des signes précurseurs se manifestent, il s'agit de mener une action efficace auprès de personnes qui laissent entrevoir un risque de répétition d'actes violents dans leur couple et qu'une situation de violence conjugale pourrait s'installer.

Au stade tertiaire, l'intervention suit le plus rapidement possible les faits de violence <sup>[13]</sup>. Le travail avec les victimes leur donne l'occasion de surmonter les difficultés découlant des actes subis <sup>[14]</sup>. Ici, le dépistage consiste à reconnaître dans les meilleurs délais qu'un contexte de violence existe et à apporter rapidement un soutien pour y mettre fin ou prévenir sa réapparition <sup>[15]</sup>.

## Une campagne de tests d'autodépistage à Genève

L'importance primordiale de la prévention et la nécessité du dépistage constituent des faits clairement démontrés <sup>[16]</sup>. De même, la possibilité de les appliquer à l'ensemble de la population est admise. Un acte après l'autre, la violence au sein du couple détruit progressivement l'individu et sa relation d'intimité avec la personne aimée. Elle engendre stress, imprévisibilité, chaos et fragilise les deux membres.

S'il y a lieu de détecter aussi rapidement que possible des situations problématiques (ou pouvant le devenir), c'est qu'il est important d'enrayer au plus vite l'engrenage. Les actions précoces réduisent les impacts, et, dans la mesure du possible, évitent les formes de violence les plus graves. En outre, les effets de ces actions donnent l'espoir que la vingtaine de personnes qui meurent chaque année en Suisse sous les coups de leur conjoint·e ne relève pas de la fatalité.

Dans cette perspective, une campagne de dépistage de la violence en couple, inédite, est menée à Genève <sup>[17]</sup>. Cette

mesure veut encourager chaque personne à évaluer de quoi se constitue son lien amoureux étroit, profond qui, dans les situations de violence conjugale, est parfois tenu confidentiel, voire caché. La réflexion proposée a pour objectif de favoriser une prise de distance, indispensable à une éventuelle identification des tout premiers signes de violence, tant par soi-même que par des tiers. Les émotions de peur, de honte, de culpabilité mais également d'amour et d'attachement rendent en effet très difficile l'établissement de points de repère, qu'il s'agisse des limites et des priorités, de même que l'évaluation du danger et des degrés d'urgence.

L'une des activités proposées consiste en un test d'autodépistage. Un dépliant présente les informations essentielles sur la problématique et démontre l'intérêt de la démarche d'autodiagnostic. Parmi les outils envisageables, le questionnaire Women Abuse Screening Tool <sup>[18]</sup> a été retenu car il constitue l'un des rares à avoir été validé en langue française. En outre, sa passation est simple et rapide. Enfin, il bénéficie d'une bonne acceptation, tant par les personnes victimes que par les professionnel·le·s.

En proposant les dépliants, les lieux qui participent à cette action deviennent des relais dans la lutte contre la violence en couple. Ils contribuent également à faire évoluer le tabou que représente ce sujet. En parallèle, des prestations supplémentaires sont mises en place par l'association durant la campagne, afin de répondre au plus vite aux besoins des personnes victimes qui se tournent vers elle à cette occasion. Ainsi en novembre et décembre 2022, les permanences téléphoniques et les permanences sans rendez-vous sont exceptionnellement élargies. Faire connaître les ressources à disposition et inciter les personnes concernées à obtenir de l'aide dès le début du processus de violence constitue un but primordial de cette opération.

Durant cette campagne de dépistage, chaque personne qui le désire a aussi l'opportunité d'évaluer sa relation de couple. Sur cette base, elle peut déterminer si l'intimité qu'elle y vit la satisfait suffisamment et lui donne l'occasion de s'épanouir ou si, au contraire, cet aspect s'avère malmené, attaqué par des actes de violence qu'il s'agira alors de réduire et d'éliminer pour retrouver un meilleur équilibre, une plus grande stabilité et protection.

Les possibilités d'agir sont nombreuses. Pour chaque personne, il s'agit de discerner les actions qui se trouvent à sa portée. Que ce soit au niveau individuel, relationnel ou communautaire, il importe de dégager les facteurs de risque et ceux de protection qui permettent d'envisager une vie sans violence.

Toute action, même minime, peut être bénéfique. Il n'est pas nécessaire de bouleverser intégralement sa vie, pour abaisser voire stopper la violence au sein de son couple. Certains comportements aident à retrouver des espaces personnels tout en restant en couple, ou encore d'augmenter la sécurité des individus en poursuivant la vie commune. Pour sortir de l'impuissance et du stress, chaque individu doit avoir l'opportunité de demander de l'aide. Car quelle que soit la situation, l'essentiel est de ne pas rester pas seul·e.

## Bibliographie

- American Psychological Association. [Dictionary of Psychology](#).
- [Association AVVEC](#), 2022.
- Chan Sum Fat Jessica, Villacastin Béatrice, Cortellini Béatrice & Wisard Valérie. Le choix des possibles. Solidarité Femmes et le Centre LAVI, 2015.
- Guiguet-Auclair Candy, Boyer Baptiste, Djabour Keltoume, Ninert Mehdi, Verneret-Bord Estelle, Vendittelli Françoise, Debost-Légrand Anne. Validation de la version française d'un outil de dépistage des violences conjugales faites aux femmes, le WAST (Woman Abuse Screening Tool). Bulletin épidémiologique hebdomadaire, 2021, n°. 2, p. 32-40.
- [Hirigoyen, Marie France](#), 2022
- Janne, Pascal., Reynaert, Christine. & Lamy-Bergot, Catherine. [Les strates de l'intime conjugal : Essai de formalisation technique de l'étude de l'intimité dans les couples au moyen de l'inventaire systémique des](#)

[strates de l'intimité conjugale \(ISSIC\)](#). *Thérapie Familiale*, 30, 465-485, 2009.

- Johnson, Michael Paul. *A Typology of Domestic Violence: Intimate Terrorism, Violent Resistance, and Situational Couple Violence*. Boston: Northeastern University Press, 2008.
- Neuburger, Robert. *Les Territoires de l'intime: L'individu, le couple, la famille*. Odile Jacob, 2000.
- Pasini, Willy. *Eloge de l'intimité*. Payot, 1991.
- Organisation Mondiale de la Santé. *Rapport mondial sur la violence et la santé*. Genève : OMS, 2002.
- Organisation Mondiale de la Santé & WHO Collaborating Centre for Violence Prevention. [Prévention de la violence : les faits](#). Organisation Mondiale de la Santé, 2013
- Rinfret-Raynor Maryse et Turgeon Joane. *Dépistage systématique de la violence conjugale. Réflexion théorique et développement d'un protocole*, *Revue Sociale*, 44(2), 1995.
- <https://www.erudit.org/fr/revues/ss/1995-v44-n2-ss3519/706693ar.pdf>

<sup>[1]</sup> Pascal Janne est professeur extraordinaire en psychologie et sciences de l'éducation à l'Université Catholique de Louvain, Christine Reynaert y est professeure émérite en faculté de médecine et de médecine dentaire et Catherine Lamy-Bergot, directrice d'un département d'ingénierie solution dans une société privée de cybersécurité.

<sup>[2]</sup> Thierault (1995, cité par Janne, Reynaert & Lamy-Bergot, 2009)

<sup>[3]</sup> Pelletier (1987, cité par Janne, Reynaert & Lamy-Bergot (2009)

<sup>[4]</sup> 1991

<sup>[5]</sup> entre partenaires ou ex-partenaires

<sup>[6]</sup> 2015

<sup>[7]</sup> Hirigoyen, 2022

<sup>[8]</sup> Neuburger, 2000

<sup>[9]</sup> 2008

<sup>[10]</sup> 1995

<sup>[11]</sup> L'équipe était composée du Centre de santé communautaire CLSC Saint-Hubert et du Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes.

<sup>[12]</sup> Turgeon, 1992 ; citée par Rinfret-Raynor & Turgeon, 1995

<sup>[13]</sup> Turgeon, 1992 ; citée par Rinfret-Raynor & Turgeon, 1995

<sup>[14]</sup> Conférence nationale sur la violence familiale, 1989 ; cité par Rinfret-Raynor & Turgeon, 1995.

<sup>[15]</sup> Brekke, 1987 ; McCaughy et Cameron, 1994 ; cités par Rinfret-Raynor & Turgeon, 1995

<sup>[16]</sup> Organisation Mondiale de la Santé & WHO Collaborating Centre for Violence Prevention. (?2013)?

<sup>[17]</sup> Cette action de dépistage, menée par l'association genevoise Aide aux victimes de violence en couple (AWVEC), se déploie en novembre et décembre 2022 avec, comme temps fort, la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, le 25 novembre.

<sup>[18]</sup> Guiguet-Auclair & al., 2021

---

## À lire également :

- Laura Mellini et al., [«Vulnérabilité en santé sexuelle et migration»](#), REISO, *Revue d'information sociale*, publié le 31 octobre 2022,
- Céline Rochat, [«Sept capsules vidéo pour sensibiliser aux violences de couple »](#), REISO, *Revue d'information sociale*, publié le 18 octobre 2022
- Béatrice Cortellini, Marylène Lieber, Marie-Caroline Tabin Descombes et Béatrice Villacastin, [«Prévenir les violences chez les jeunes en couple»](#), REISO, *Revue d'information sociale*, mis en ligne le 12 mai 2022
- Jessica Chan Sum Fat, Béatrice Villacastin, Francesca Suardi et Béatrice Cortellini, [«Violence conjugale: l'aide](#)

[en ligne, un outil utile](#)», REISO, Revue d'information sociale, mis en ligne le 21 février 2022

- En savoir plus sur la campagne d'AVVEC <https://www.avvec.ch/depistage/>